



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

**SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE
L'ENTRETIEN DU TERRITOIRE**

**POLITIQUE DE REMBOURSEMENT POUR
L'ACHAT DE LAMES DÉCHIQUETEUSES**

MARS 2016

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
FONDEMENTS	3
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ.....	3
PIÈCES JUSTIFICATIVES	3
ÉTUDE DE LA DEMANDE	4
MONTANT ATTRIBUÉ.....	4
REMISE DU REMBOURSEMENT	4

INTRODUCTION

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a mis en place, en août 2015, la collecte des matières organiques et depuis, il y a eu abolition des collectes de résidus verts. Le règlement municipal numéro 654 concernant la collecte des matières organiques, des matières recyclables et des résidus domestiques stipule que les résidus verts font partie intégrante des matières organiques et ainsi doivent être disposés dans le contenant prévu à la collecte de celles-ci. Toutefois, compte tenu de la limite de volume du contenant autorisé, il est préférable de favoriser l'herbicyclage, soit de laisser l'herbe coupée sur le sol.

Ainsi, pour faciliter la pratique de l'herbicyclage par ses citoyens, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac s'est dotée d'une politique de remboursement pour l'achat de lames déchiqueteuses. Cette politique rembourse une partie des frais d'acquisition de lames déchiqueteuses pour tondeuses et tracteurs à gazon.

FONDEMENTS

But

Cette politique a pour but d'encadrer les demandes de remboursement des frais d'acquisition de lames déchiqueteuses et de permettre aux citoyens de pratiquer l'herbicyclage. Cette initiative s'inscrit aussi dans la volonté de la Ville de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES).

Objectifs

- Favoriser la pratique de l'herbicyclage par les marthelacquois;
- Diminuer le volume de matières résiduelles acheminées à des centres de transformation (plateforme de compostage);
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être résident de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac;
- Avoir fait l'achat de lames déchiqueteuses après le 1^{er} janvier 2016;
- Frais encourus au courant de l'année de la demande;
- Une seule demande de remboursement par adresse civique.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Le formulaire de demande de remboursement doit être accompagné des documents suivants :

- Une preuve de résidence;
- La facture originale sur laquelle sont indiqués la date d'acquisition et tous les renseignements permettant d'identifier le produit. Advenant que la facture ne

mentionne pas clairement « lame déchiqueteuse », l’emballage pourra compléter le reçu.

Le formulaire de demande de remboursement peut être téléchargé à partir du site Web de la Ville.

Une fausse déclaration entraînera automatiquement l'annulation de la demande. De plus, dans le cas où le remboursement a déjà été octroyé au citoyen, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac émettra une facture au citoyen afin de récupérer la somme versée, le tout selon les modalités de facturation en vigueur à la Ville.

ÉTUDE DE LA DEMANDE

Chaque demande doit être accompagné du formulaire prévu à cet effet entièrement complété ainsi que de toutes les pièces justificatives. Le Service des travaux publics et de l’entretien du territoire vérifie que la demande comprend tous les documents exigés, respecte tous les critères d’admissibilité et émet sa recommandation après analyse.

Lorsqu’une demande est incomplète ou ne respecte pas les critères d’admissibilité, une lettre est expédiée au demandeur en précisant les raisons du refus.

MONTANT ATTRIBUÉ

La Ville accorde un remboursement du coût d’acquisition d’une lame déchiqueteuse pour tondeuse à gazon ou un ensemble de lames déchiqueteuses pour tracteur à gazon jusqu’à concurrence de 25 \$.

La subvention ne peut dépasser le coût réel d’acquisition de la lame déchiqueteuse pour tondeuse à gazon ou l’ensemble de lames déchiqueteuses pour tracteur à gazon.

L’aide financière est accordée sous réserve du montant disponible au budget de la Ville.

REMISE DU REMBOURSEMENT

L’aide financière est versée dans les quatre-vingt-dix (90) jours qui suivent le dépôt de la demande conforme aux exigences de la présente politique sous forme de chèque libellé à l’ordre du résident et transmis à l’adresse de celui-ci, tel qu’identifié sur le formulaire.

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMISE / Lames déchiqueteuses***Limite d'une lame déchiqueteuse ou d'un ensemble de déchiquetage pour tracteur à gazon par bâtiment, par propriétaire*

Nom du ou des propriétaires de l'immeuble résidentiel		
Adresse du bâtiment où l'équipement de coupe sera utilisé (sur le territoire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac seulement)		Code postal
Adresse du propriétaire (si différente de celle où l'équipement de coupe sera utilisé)		Code postal
Numéro de téléphone (maison)	(autre)	
Courriel		
Date d'achat (Année/ Mois/ Jour)		
Nom du marchand		
Lame déchiqueteuse ou ensemble de déchiquetage pour tracteur à gazon* (*Ensemble de deux ou plusieurs lames déchiqueteuses et un bouchon de sortie latérale)		
Nom du fabricant (marque)	Nom et numéro de modèle	Type
_____	_____	<input type="checkbox"/> Lames déchiqueteuses pour tracteur à gazon
		<input type="checkbox"/> Ensemble de déchiquetage pour tracteur à gazon
		<input type="checkbox"/> Lame déchiqueteuse pour tondeuse
<i>En signant, je confirme que j'ai lu le dépliant du Programme de subvention à l'achat de lames déchiqueteuses.</i>		
Signature du propriétaire ou de son représentant autorisé		Date _____ / _____ / _____ Année Mois Jour
<i>La Ville n'est pas responsable des demandes perdues, mal acheminées, illisibles ou incomplètes. Elle se réserve le droit de prolonger le programme ou d'y mettre fin selon les fonds disponibles. Le formulaire de demande de remise doit être transmis à la Ville, au plus tard le 30 novembre de l'année suivant l'achat des lames déchiqueteuses.</i>		
<i>Les demandes peuvent être acheminées par courriel à environnement@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca</i>		
<i>Ou par courrier :</i> Programme de subvention de lames déchiqueteuses Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire 2960, boulevard des Promenades Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0		

À L'USAGE DE LA VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Numéro de matricule :	_____	Représentant :	_____
Date réception demande :	_____/_____/_____ Année Mois Jour	Date facture :	_____/_____/_____ Année Mois Jour
Date lettre confirmation :	_____/_____/_____ Année Mois Jour	<input type="checkbox"/> Copie facture	<input type="checkbox"/> Accepté <input type="checkbox"/> Refusé
Type d'équipement :	<input type="checkbox"/> Lame déchiqueteuse <input type="checkbox"/> Ensemble de déchiquetage pour tracteur		
Montant soumis :	_____	Montant accordé :	_____
		Signature :	_____